

[Accueil](#) > ... > [Intenter Une Action En Justice](#) > [Où Et Comment](#) > [Coûts](#) > Étude de cas n° 2 - droit de la famille - garde des enfants - Malte

Étude de cas n° 2 - droit de la famille - garde des enfants - Malte

Frais à Malte

Frais afférents aux instances, aux appels et aux autres modes de résolution des litiges

| Étude de cas | Instance | | | Appels | | | Autres modes de résolution des litiges | |
|--------------|---------------------------|--------------|--------------|---------------------------|--------------|--------------|---|-------|
| | Frais d'instance initiaux | Frais d'acte | Autres frais | Frais d'instance initiaux | Frais d'acte | Autres frais | Cette option est-elle envisageable pour ce type de cas? | Frais |
| Cas A | 181,68 € | s.o. | s.o. | 98,99 € | s.o. | 116,47 € | Oui | |
| Cas B | 181,68 € | s.o. | s.o. | 98,99 € | | 116,47 € | Non | |

Frais d'avocats, d'huissiers et d'experts

| Étude de cas | Avocat | | Huissier de justice | | | Expert | |
|--------------|---|-----------------------------------|--|---|--|---|-------|
| | La représentation est-elle obligatoire? | Frais moyens | Le recours à un huissier est-il obligatoire? | Frais antérieurs à la décision de justice | Frais postérieurs à la décision de justice | Le recours à l'expert est-il obligatoire? | Frais |
| Cas A | Oui | Entre 81,53 € minimum et 174,70 € | Non obligatoire | s.o. | s.o. | Non | s.o. |
| Cas B | Oui | Entre 81,53 € minimum et 174,70 € | Non obligatoire | s.o. | s.o. | Non | s.o. |

Frais d'indemnisation de témoins, gage ou caution et autres frais

| Étude de cas | Indemnisation de témoins | | Gage ou caution | | Autres frais | |
|--------------|----------------------------------|-------|--|---------|--------------|---------|
| | Les témoins sont-ils indemnisés? | Frais | Ce dispositif existe-t-il et quand y a-t-on recours? | Frais | Description | Montant |
| Cas A | Non | s.o. | Acte conservatoire à hauteur du montant réclamé | 23,28 € | s.o. | s.o. |

| | | | |
|-----------|---|--------------|------|
| Cas B Non | Acte conservatoire à hauteur du montant s.o. réclamé | 23,28 € s.o. | s.o. |
|-----------|---|--------------|------|

Coût de l'aide juridictionnelle et autres remboursements

Étude de cas Aide juridictionnelle

| | Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle? | Quand l'aide est-elle totale? Conditions? | |
|-------|---|---|------|
| Cas A | L'aide juridictionnelle s'applique si la personne vit de prestations sociales ou avec un salaire minimum, et si elle ne possède pas plus d'un bien. | s.o. | s.o. |
| Cas B | L'aide juridictionnelle s'applique si la personne vit de prestations sociales ou avec un salaire minimum, et si elle ne possède pas plus d'un bien. | s.o. | s.o. |

Étude de cas Remboursement

| | La partie gagnante peut-elle obtenir le remboursement des frais de procédure? | Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général? | Quels frais ne sont jamais remboursés? | Existe-t-il des cas dans lesquels l'aide juridictionnelle devrait être remboursée à l'organisme qui l'a apportée? |
|-----------|---|---|---|---|
| Cas A OUI | | Il est fonction de la décision de justice | Consultation privée avec les avocats (frais extrajudiciaires) | s.o. |
| Cas B OUI | | Il est fonction de la décision de justice | Consultation privée avec les avocats (frais extrajudiciaires) | s.o. |

Frais de traduction et d'interprétation

| Étude de cas | Traduction | | Interprétation | | Autres frais propres aux litiges transfrontaliers? | |
|--------------|--|-------------------|--|-------------------|--|-------------------|
| | Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire? | Coût approximatif | Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire? | Coût approximatif | Description | Coût approximatif |

| | | | | | | |
|-------|--|--|---|---|---|--|
| Cas A | <p>Une traduction n'est effectuée que sur demande de l'une ou l'autre des parties, uniquement du maltais vers l'anglais ou vice versa. Les traductions vers d'autres langues doivent être fournies par les parties, à leurs frais.</p> | <p>17,47 € (montant forfaitaire correspondant aux frais d'enregistrement pour chaque traduction)</p> | <p>Elle est nécessaire uniquement lorsqu'un témoin ne parle ni maltais ni anglais</p> | <p>Compris entre 11,65 € et 58,23 € / heure</p> | <p>Frais encourus pour adresser la notification à la partie résidant à l'étranger</p> | <p>Il est fonction des frais facturés par les autres États membres</p> |
| Cas B | <p>Une traduction n'est effectuée que sur demande de l'une ou l'autre des parties, uniquement du maltais vers l'anglais ou vice versa. Les traductions vers d'autres langues doivent être fournies par les parties, à leurs frais.</p> | <p>17,47 € (montant forfaitaire correspondant aux frais d'enregistrement pour chaque traduction)</p> | <p>Elle est nécessaire uniquement lorsqu'un témoin ne parle ni maltais ni anglais</p> | <p>Compris entre 11,65 € et 58,23 € / heure</p> | <p>Frais encourus pour adresser la notification à la partie résidant à l'étranger</p> | <p>Il est fonction des frais facturés par les autres États membres</p> |

■ Dernière mise à jour: 24/07/2025

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.